

Image not found or type unknown



Désistement pour une location en construction qui prend du retard

Par **ryckewaert**, le **06/05/2008** à **11:01**

bonjour, rnj'ai réservé une location dans une résidence en construction en février, la résidence étant livrée fin avril. Aujourd'hui on m'annonce 30 mai, et le temps commence a me paraître très long.rnEn cas de désistement pour cette location, qu'est-ce que je perd, les frais de dossiers ayant été payé. rnDes amis sont en revanche intéressés pour reprendre cet appartement. Est-ce qu'un échange est possible?